

SNV LAVAL

**Dossier Installations Classées
Pour la Protection de l'Environnement**

RESUME NON TECHNIQUE

RESUME NON TECHNIQUE

La société SNV LAVAL exploite un établissement spécialisé dans l'abattage et la découpe de volailles, 75 rue Etienne Lenoir, ZI des Touches à LAVAL (53).

Elle fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter délivré le 12 août 1997.

L'usine procède à l'abattage et découpe de volailles. L'établissement assure également la préparation des commandes et les expéditions de produits finis. Les coproduits issus de l'activité sont expédiés vers des usines de transformation.

OBJET DE LA DEMANDE

Depuis 1997 et l'obtention de son arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement définissant les rubriques sous lesquelles l'activité de la SNV LAVAL est référencée a évolué.

De plus, les conditions de production ont été modifiées sur le site.

Les activités principales du site relève des rubriques n°2210 et 2221 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : activité d'abattage d'animaux et de préparation de produits alimentaires d'origine animale par découpage.

Les niveaux d'activité actuels et sollicités classent l'établissement sous le régime de l'autorisation pour ces rubriques.

Tableau récapitulatif des objectifs d'activités

Abattage Poids carcasses	145 Tonnes / Jour en pointe 40 000 Tonnes carcasses / an
Découpe Poids carcasses	115 Tonnes / Jour en pointe 32 000 Tonnes carcasses / an

Le présent dossier a pour objet l'obtention d'une nouvelle autorisation d'exploiter tenant compte des objectifs de production et des nouvelles conditions d'exploitation.

La société SNV n'a pas fait de débat public préalable à la concertation.

IMPACT SUR LE SITE

La SNV LAVAL est située dans la zone industrielle des Touches, le long de la rocade Est (N162) de LAVAL.

L'établissement se trouve à mi-chemin entre le centre-ville de LAVAL (environ 2 km) et l'autoroute A.81 au nord.

Les parcelles d'implantation sont cadastrées en section AP sous les parcelles n°382, n°383, n°388, n°389, n°390, n°425 et n°426.

L'environnement du site est spécifiquement industriel et artisanal.

Il n'est pas prévu d'extension des bâtiments sur le site.

IMPACT SUR L'EAU

L'usine s'approvisionne en eau exclusivement à partir du réseau public. Elle est utilisée pour les besoins des machines d'abattage et d'éviscération (bacs d'échaudage, plumeuses), les opérations de nettoyage des ateliers et des outils de production, le lavage des équipements d'approvisionnement en matières premières, les tours de refroidissement, les usages sanitaires.

Les eaux usées sont prétraitées sur le site, rejetées dans le réseau d'assainissement communal, puis traitées dans la station d'épuration de la ville de LAVAL. Les eaux traitées se déversent dans la Mayenne au sud de LAVAL.

Les effluents sanitaires sont raccordés en direct au réseau d'assainissement public sans transiter par le prétraitement des eaux usées industrielles.

Les eaux pluviales issues des bâtiments et des cours sont collectées et acheminées dans les fossés de la zone industrielle. Elles sont ensuite dirigées vers un bassin d'orage communal puis rejoignent l'étang du ruisseau de Saint Nicolas. Le ruisseau de Saint Nicolas se jette ensuite dans la Mayenne au sud de LAVAL.

IMPACT SUR L'AIR

Les principales émissions atmosphériques liées à l'activité de la SNV LAVAL sont :

- Les gaz d'échappement des véhicules de l'entreprise, des prestataires et du personnel,
- Les fumées des installations de combustion (chaudières),
- Les aérosols des tours aéroréfrigérantes des installations frigorifiques,
- Les odeurs associées au process, au stockage de matières organiques (matières premières et déchets).

La circulation liée à l'activité de la SNV LAVAL est non significative par rapport à la circulation générale à proximité de l'établissement. Les flux d'émissions de gaz d'échappement des véhicules peuvent être considérés comme négligeables. La totalité des aires de circulation des véhicules est goudronnée : la circulation n'engendre pas de poussière.

Le site est équipé de 2 chaudières alimentées au gaz naturel.

L'utilisation du gaz naturel permet de limiter significativement les flux polluants associés au gaz de combustion par rapport aux combustibles liquides traditionnels, notamment pour ce qui concerne les poussières et le dioxyde de soufre.

Les tours de refroidissement font l'objet d'un traitement automatique pour prévenir les risques de développement des légionnelles, ainsi que d'un suivi analytique.

Les émissions d'odeurs sont limitées grâce à : un fonctionnement en flux tendu des animaux vivants, l'évacuation régulière des déchets et sous-produits, le rejet en continu des effluents vers la station d'épuration via un réseau étanche.

L'impact de la SNV LAVAL sur l'atmosphère est limité.

IMPACT SUR LE BRUIT

Les principales émissions sonores induites par l'activité de la SNV LAVAL sont liées :

- au fonctionnement des compresseurs localisés en salle des machines,
- aux aéro-condenseurs des installations frigorifiques,
- à la circulation de camions et véhicules du personnel du site,
- aux groupes frigorifiques des camions en chargement au quai d'expédition,

L'environnement sonore du secteur d'étude est fortement influencé par la circulation sur les axes routiers bordant le site (en particulier la N162).

Les niveaux sonores mesurés ont permis de vérifier que les niveaux sonores atteints en limites de propriété respectent les dispositions réglementaires fixées par l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997.

LES DECHETS

Les différentes catégories de déchets générés par l'établissement ont été répertoriées. Les filières d'élimination ou de valorisation ont été définies.

Les déchets organiques sont stockés dans des bennes ou cuves étanches et sont enlevés quotidiennement.

La SNV LAVAL continuera à rechercher les filières de traitement les mieux adaptées pour tous ses déchets, et à privilégier au maximum le recyclage et la valorisation.

TRANSPORTS ET APPROVISIONNEMENTS

La SNV LAVAL est implantée dans la zone industrielle des Touches, le long de la rocade est de LAVAL (N162).

L'accès à l'usine s'effectue par la rue Etienne Lenoir.

Les voitures du personnel de production sont stationnées sur deux parkings :

- le parking situé à l'angle du boulevard André Marie Ampère et de la rue des frères Lumière
- le parking situé le long de la rue Etienne Lenoir en limite de propriété Sud.

Le parking des véhicules du personnel administratif et des visiteurs se situe près des bureaux. L'accès se fait depuis la rue Etienne Lenoir.

Tout l'environnement routier de l'usine est couvert d'enrobé.

La circulation génère environ 50 rotations de camions/jour.

Il n'est pas prévu de modifier les conditions de circulation.

L'impact sur la circulation de l'établissement reste limité par rapport à la circulation sur les axes voisins (N162 en particulier).

EFFETS DES INSTALLATIONS SUR LA SANTE HUMAINE

L'analyse de l'impact sanitaire de l'activité exercée sur le site a permis de retenir les agents ou composés suivants comme sources potentielles d'impact sanitaire :

- Les odeurs,
- Les agents pathogènes.

Les différents risques ont été quantifiés ou qualifiés, ce qui a permis de montrer que les doses et les durées d'exposition réduisent le risque d'impact sanitaire.

Pour les odeurs, les modalités de stockage des coproduits et leur évacuation régulière par les sociétés spécialisées permettent de limiter les dégagements d'odeurs.

Pour les agents pathogènes, la maîtrise de la qualité dans le process, depuis les élevages jusqu'au produit fini, permet de supprimer tout risque pour les tiers. Les procédures d'exploitation de la tour aérorefrigérante garantissent la maîtrise du risque légionnelle.

De par la nature agroalimentaire des activités de la société SNV les risques infectieux sur le personnel de l'entreprise et sur le voisinage sont minimes.

D'une manière générale, les mesures qui sont mises en place offrent une réponse adaptée aux différents risques retenus. Ainsi, l'exploitation de l'usine n'engendre pas d'effets significatifs sur la santé humaine.

ETUDE DES DANGERS

Les différents risques internes et externes ont été répertoriés au cours de l'étude des dangers.

Les principaux risques liés à l'usine concernent les installations suivantes :

- stockages des emballages (incendie),
- circuit de réfrigération à l'ammoniac (fuite),
- stockage des produits chimiques, carburants (déversement),
- transformateurs (incendie, perte d'huile),
- compresseurs (explosion, perte d'huile),

L'installation frigorifique est dotée de tous les équipements de confinement, de sécurité et de surveillance permettant une réduction du risque au minimum possible.

Afin de prévenir tout dysfonctionnement de l'installation, des contrôles réguliers sont effectués tant par le service de maintenance de l'usine que par des sociétés extérieures spécialisées.

Les moyens de prévention et de lutte mis en œuvre par la SNV LAVAL (sprinklage, nombreux extincteurs, poteau incendie, détection et extinction incendie) permettent de réduire au maximum les risques que l'activité du site fait encourir à son environnement.

UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE

Les différentes sources d'énergie utilisées sur le site sont :

- L'électricité, pour alimenter les équipements divers et produire du froid (utilisation d'ammoniac et de fréon)
- Le gaz naturel, pour l'alimentation des chaudières,
- Le fuel domestique pour le fonctionnement des chariots automoteurs,
- Le gazole pour les camions.

Les principales sources d'énergie utilisées (gaz et électricité) sont des sources propres. Les combustibles liquides traditionnels utilisés sont le fuel domestique et le gazole.

Les installations frigorifiques font l'objet de contrôles par le service de maintenance du site, permettent d'optimiser leur rendement.

L'utilisation rationnelle de l'énergie est intégrée au mieux aux contraintes d'exploitation des équipements et du marché sur lequel intervient la société.

HYGIENE ET SECURITE DU PERSONNEL

D'un point de vue de l'hygiène et de la sécurité, les conditions de travail du personnel du site de SNV LAVAL sont respectueuses des diverses réglementations applicables.

Les principales mesures mises en place sont :

- d'un point de vue de l'hygiène : alimentation exclusive par de l'eau du réseau public, fourniture de tenues de travail adaptées à chaque poste, vestiaires/ sanitaires et salles de pause en nombre suffisant, suivi médical par la Médecine du Travail, contrat de sanitation établi avec un prestataire spécialisé pour lutter contre les espèces nuisibles (rongeurs et insectes),
- d'un point de vue de la sécurité : formation du personnel, fourniture d'équipement de protection, consignes d'utilisation des équipements : produits dangereux, conformité des installations électriques aux normes techniques de protection des travailleurs, contrôle réguliers et maintenance des équipements, moyens de lutte contre le feu en nombre suffisants.

La demande de SNV LAVAL n'occasionnera aucun danger ou inconvénient supplémentaire ni aucun risque sanitaire supplémentaire pour les populations voisines du site.